



Ministry of Agriculture of
the Republic of
Kazakhstan



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Ministry of Infrastructure
and Water Management



ASIAN DEVELOPMENT BANK



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



European
Investment
Bank

Atelier de haut niveau : financer le développement des bassins transfrontières

9 octobre 2018

Astana, Kazakhstan

NOTE D'INFORMATION

I. Contexte et objectifs

Plus de quarante pour cent de la population mondiale vit au sein de bassins transfrontières. Les ressources en eau transfrontières génèrent des interdépendances socio-économiques, environnementales et politiques. Par conséquent, la coopération dans le domaine des eaux transfrontières s'avère essentielle pour le développement durable et la réalisation des Objectifs de développement durable, ainsi que pour la paix et la stabilité.

À travers le monde, les pays partageant des eaux transfrontières font face à un défi commun : le financement et la mise en œuvre du développement coordonné des bassins. Les organismes de bassin et autres organes communs créés pour gérer les eaux transfrontières nécessitent des ressources financières suffisantes et fiables afin de fonctionner de manière efficace, et toutes les mesures qui ont été identifiées de concert nécessitent un financement, quel que soit l'entité qui les mettra en œuvre.

Le financement peut émaner de différentes sources. Il peut être généré par des organismes de bassin (à travers des prélèvements et des frais de services, tels que ceux imposés sur l'octroi de licences ou l'exploitation d'infrastructures, pour les utilisations liés à la navigation, ou les opérations de pêche), provenant des budgets nationaux de pays membres (à l'aide de formules de partage équitable ou de clés de répartition), et provenant de parties extérieures à titre intérimaire (à travers des banques multilatérales de développement, par exemple pour de grandes infrastructures, l'aide publique au développement, des fonds pour le climat et d'autres fonds verticaux, des engagements du secteur

privé, ou des dons). Les expériences varient tant entre pays qu'entre bassins, mais les occasions de les examiner ont été rares, notamment au haut niveau.

Il est essentiel que des modèles de financement durable adaptés détaillant le rôle de chacune de ces sources de financement, soient définis pour chaque bassin transfrontière. En définitive, c'est au pays coopérants qu'il incombe de définir de tels modèles de financement durable. Les ministres chargés de l'eau ont un rôle fondamental à jouer dans la définition des modèles de financement durable et dans le ralliement d'acteurs nationaux et extérieurs clés à leurs côtés. Les secteurs utilisateurs (énergie, navigation, pêche) étant encouragés à contribuer au financement, une approche intersectorielle sera nécessaire. Et puisque les organismes de bassins transfrontières contribuent au développement économique régional, les organisations régionales devront également être impliquées.

Le Panel mondial de haut-niveau sur l'eau et la paix a consacré tout un chapitre aux recommandations sur l'innovation financière pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières. En outre, un certain nombre de discussions liées au financement du développement des bassins transfrontières émergent au sein de différentes plateformes, telles que la table ronde sur le financement de l'eau du Conseil mondial de l'eau, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) et des Pays-Bas ; le guichet eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial ; et la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) dont le secrétariat est assuré par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe. Le projet de programme de travail pour 2019-2021 de cette dernière comprend un domaine d'activité sur le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières.

Toutefois, de nombreux pays méconnaissent encore les modèles de financement durable, les possibilités de financement international existantes et les procédures qui s'y rattachent, tout comme les méthodes et approches permettant de prioriser et assurer le financement pour la coopération transfrontière issu du budget national. Un atelier de haut niveau sur le financement du développement des bassins transfrontières sera ainsi organisé le 9 octobre 2018 à Astana, au Kazakhstan, consécutivement à la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau (10-12 octobre, Kazakhstan).

II. Objectifs et résultats escomptés

L'objectif principal de l'atelier de haut-niveau sera de renforcer la capacité des ministres et autres fonctionnaires de haut-niveau à financer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et le développement des bassins transfrontières. L'atelier vise en particulier à :

1. Susciter une prise de conscience sur l'importance de renforcer la durabilité financière des institutions de gestion des eaux transfrontières et les programmes de mise en œuvre ;
2. Faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les ministres chargés de l'eau et d'autres fonctionnaires de haut-niveau sur les possibilités de renforcement de la durabilité financière du développement des bassins transfrontières ;
3. Permettre aux ministres et autres fonctionnaires de haut-niveau d'accéder aux connaissances de pointe sur la manière de procéder pour mobiliser des fonds pour le développement de bassins transfrontières, notamment la préparation de plans d'investissement et de stratégies de financement ;
4. Promouvoir le partage des expériences sur la manière de procéder pour mobiliser des fonds de source nationale, régionale et internationale pour le

développement de bassins transfrontières, notamment des mécanismes novateurs.

Les résultats de l'atelier de haut-niveau seront reflétés dans un résumé des Coprésidents et présenté lors du débat de haut-niveau de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau (10-12 octobre), à la 8^{ème} Conférence du FEM sur les Eaux Internationales (Marrakech, 5-9 novembre 2018), et lors d'autres événements internationaux pertinents.

En outre, les résultats de l'atelier de haut niveau influenceront la conception des activités connexes au titre de la Convention sur l'eau, ainsi que d'autres activités pertinentes menées par les organisateurs de l'atelier.

III. L'organisation du travail et thèmes à examiner

L'atelier se déroulera le **9 octobre 2018**, de 14h00 à 18h15. Il consistera en une combinaison de discussions en groupes et en plénière et de tables rondes ministérielles.

Les groupes de discussions et tables rondes ministérielles se pencheront sur :

- Les différentes sources de financement pour le développement de bassins transfrontières, notamment les sources nationales, les sources de financement internationales, les sources privées à travers des exemples concrets de bassins à travers le monde.
- La marche à suivre pour faire correspondre les ressources financières aux besoins de financement, tels que le financement des informations, des institutions et des infrastructures au sein des bassins transfrontières, notamment les bonnes pratiques et enseignements tirés.
- La marche à suivre pour s'orienter vers le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et un développement des bassins plus durable et sur la façon d'aborder cette question au sein de processus internationaux.

Un programme détaillé sera publié en septembre 2018.

Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

IV. Participants

L'atelier s'adresse aux ministres ou autres fonctionnaires de haut-niveau (Secrétaire d'État, Secrétaire permanent, Directeur général) issus de pays partageant des ressources en eaux transfrontières, de pays développés, tout comme de pays en développement. Quelques représentants d'organismes de bassin, d'organismes bilatéraux de coopération pour le développement, de banques régionales de développement et de fonds pour le climat seront également invités à participer.

Le nombre-cible de participants s'élève jusqu'à 30 participants de haut-niveau.

Seuls des participants de haut-niveau seront acceptés. Les participants sont également invités à assister à la Réunion des Parties et en particulier au débat de haut-niveau qui se déroulera le 10 octobre de 10h00 à 16h30. Ce dernier étudiera la marche à suivre pour partager les ressources en eau dans un contexte de pénurie d'eau croissante, il examinera les impacts pertinents sur le développement, la paix et la stabilité et dans quelle mesure la Convention peut promouvoir un partage des avantages et une répartition de l'eau raisonnable, équitable et durable.

V. Organismes

L'atelier sera conjointement organisé par la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement, l'International Waters Learning Exchange and Resource Network du Fonds pour l'environnement mondial (GEF IW:LEARN), le Kazakhstan (Ministère de l'agriculture), les Pays-Bas (Ministère de l'environnement et des infrastructures), la Suisse (Direction du développement et de la coopération), le Secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU et la Banque mondiale.

VI. Informations pratiques

L'atelier se déroulera à Astana, au Kazakhstan.

Les participants de haut-niveau souhaitant assister à la réunion sont priés de s'inscrire d'ici le 15 août 2018 à l'aide du lien suivant : <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=dolpK4>.

Le secrétariat enverra des confirmations d'ici le 30 août.

Les participants de haut-niveau éligibles provenant de pays avec des économies en transition et de pays en développement peuvent demander une aide financière afin de faciliter leur participation à l'atelier et à la Réunion des Parties. Sur demande, le secrétariat peut fournir les formulaires de soutien financier. Veuillez vous adresser à : Mayola.lidome@un.org

Le formulaire de nomination / soutien financier devra être présenté au secrétariat de la CEE-ONU à l'adresse électronique suivante : Mayola.lidome@un.org, d'ici le **15 août 2018**. **Aucune demande ne sera acceptée passé ce délai.**

En cas de difficultés, si vous souhaitez nous soumettre vos remarques ou questions, veuillez contacter le secrétariat par courrier électronique :

Mayola.lidome@un.org; sonja.koeppel@un.org; guerrierd@un.org

De plus amples renseignements, des informations pratiques ainsi que des documents pertinents seront mis à disposition sur la page Internet de la réunion en temps voulu :

<https://www.unece.org/index.php?id=49023>

De plus amples informations sur des questions pratiques, les exigences en termes de visa et la huitième Réunion des Parties et son débat de haut-niveau sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.unece.org/env/water/mop8.html>